



17 Bis Village de Cosqueville
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Fax : 02.33.54.77.95
Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2023-008

**Annule et remplace les arrêtés A2023-004 et
A2023-007**

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu les arrêtés de voirie N°A2023-004 et A2023-007,

Vu la demande de M. Julienne, gérant du camping Le Sablon, Hameau de la Mer, 50330 Vicq sur Mer pour acheminer un mobil-home, à VICQ SUR MER le vendredi 21 avril 2023 de 8h00 à 12h00

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant la livraison, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – M. JULIENNE est autorisé à faire livrer un mobil-home au Camping Le Sablon, Hameau de la Mer à VICQ SUR MER le vendredi 21 avril 2023 8h00 à 12h00.

La circulation pourra être perturbée pendant la journée en fonction de l'heure de livraison réelle.

Article 2 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de M. JULIENNE. Le demandeur avertira les riverains par lui-même.

Article 3 – M. JULIENNE et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 18 avril 2023

Le Maire,
Richard LETERRIER

